

Association Française  
de Recherches et Applications  
des Techniques Artistiques  
en Pédagogie et Médecine

**Association loi 1901**  
agrée par le Ministère  
de la Jeunesse  
Education Populaire.

**Présidents d'honneur**  
Pr J. THOUVENOT,  
Pr E. ARON et Pr P. BOULARD  
de l'Académie de Médecine

**Mme J. THOUVENOT**  
Présidente.

**N. BERTHOMIER**  
Directrice générale.

**F. CHARDON**  
Directeur d'enseignement et de  
recherches à l'Afratapem.  
Docteur en Psychologie Clinique  
et Pathologique. Art-thérapeute,  
diplômé de l'Université de Tours.  
Directeur pédagogique des  
Diplômes Universitaires d'art-  
thérapie de Tours et Grenoble.  
Musicien.

**R. FORESTIER**  
Responsable du Centre  
d'Etudes Supérieures  
de l'Art en Médecine  
(CESAM-Afratapem)  
Directeur scientifique du  
Diplôme Universitaire  
d'art-thérapie de Lille (ICL).  
Musicien.

**AFRATAPEM**  
**Ecole d'Art-thérapie de Tours**  
3 rue Calmette  
37540 St-Cyr-sur-Loire  
FRANCE  
Tél. (33) 02 47 51 86 20  
Fax (33) 02 47 51 76 23  
afratapem@wanadoo.fr  
**www.art-therapie-tours.net**

## AFRATAPEM ECOLE D'ART-THERAPIE DE TOURS

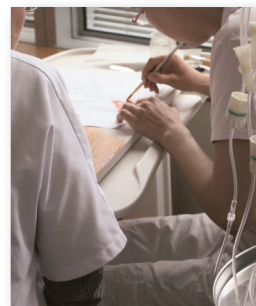
Activité placée sous le haut patronage du Ministère de  
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère  
de la Culture. Congrès international d'art-thérapie 2016 placé sous le  
haut patronage du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.



### **Formation en Art-thérapie**

**Titre d'art-thérapeute répertorié par l'Etat au niveau II.**  
Enregistrement au Répertoire National des Certifications  
Professionnelles  
Arrêté du 10 août 2012, Journal Officiel du 22 août 2012

**3 sites : Tours - Lyon - Lille**



### **A QUI S'ADRESSE LA FORMATION**

Artistes\*, professionnels  
de santé (programme  
DPC), professionnels de  
la culture et du social,  
salariés du secteur privé  
et public, demandeurs  
d'emploi, étudiants...

Toutes les techniques  
artistiques sont concernées :  
peinture, musique, danse,  
théâtre, mime, sculpture,  
conte, vidéo, calligraphie,  
art floral, arts du cirque,  
photographie...



\*artistes non professionnels  
et autodidactes acceptés.

## PARCOURS DE CERTIFICATION

*Pour l'obtention du titre d'art-thérapeute*

NOTA : Parmi les prérequis, une compétence artistique est obligatoire (autodidactes acceptés). Précisons que des connaissances médicales préalables ne sont pas indispensables pour entrer en formation.

### ● Cycle Initiation à l'Art-thérapie

*Prérequis : BAC + 2 (ou équivalence officielle) et compétences artistiques*

*Cycle non obligatoire pour les candidats ayant BAC + 3 minimum (ou équivalence officielle) et compétences artistiques*

Enseignement théorique et activités spécialisées pratiques : 60h  
Stage de découverte (selon la profession du stagiaire) : 35h  
Sessions de formation à Tours et Lille.

### ● Cycle Art-thérapie (en deux parties consécutives)

*Prérequis : BAC + 3 (ou équivalence officielle) et compétences artistiques ou avoir validé le cycle Initiation à l'Art-thérapie.*

*Entrée soumise à l'avis de la commission pédagogique.*

#### 1. Fondements théoriques et pratiques

Enseignement théorique et pratique : 140h  
Stage pratique : 105h  
Sessions de formation à Tours, Lille et Lyon.

#### 2. Applications méthodologiques

Enseignement théorique et pratique : 90h  
Stage pratique : 70h  
Session de formation à Tours.

### ● Cycle Ateliers artistiques spécialisés (*pratique artistique principale ou complémentaire*)

*Prérequis : Avoir acquis les fondements théoriques et pratiques de l'art-thérapie moderne (ou en cours)*

*Cycle non obligatoire pour les personnes qui pourront justifier de deux pratiques artistiques appliquées à l'art-thérapie (lors du stage pratique ou en emploi par exemple) à l'issue du parcours de certification.*

Musicothérapie (instrument, voix) ou Edugraphie (calligraphie, trace)  
ou Arts corporels et thérapie (danse, théâtre) ou Arts plastiques et thérapie  
Sessions de formation à Tours.

► **Le titre certifié d'art-thérapeute est obtenu après validation des différents cycles et l'acquisition de la totalité des compétences métier.**

**La validation du Cycle Art-thérapie permet l'accès au Diplôme Universitaire d'art-thérapie des Facultés de Médecine de Tours, Grenoble ou Lille (ICL).**

## COMPÉTENCES MÉTIER

*Extrait du référentiel d'emploi relatif à la Certification visée.*

L'art-thérapeute est un professionnel qui exploite les bienfaits d'une technique artistique, notamment le pouvoir expressif, les effets relationnels, et la recherche du plaisir esthétique, afin d'aider des personnes à recouvrer, améliorer, maintenir des capacités d'expression, de communication ou de relation. Il stimule les capacités préservées physiques/mentales/sociales en exploitant les mécanismes humains du patient par une activité artistique adaptée afin de restaurer son estime, confiance et affirmation de soi conjointement avec une bonne qualité des ressentis physiques, la bonne adaptation de la structure corporelle et l'engagement dans l'élan moteur.

L'art-thérapeute exerce son activité sous l'autorité médicale (chef de service par ex.) ou sous l'autorité d'un directeur d'institution (directeur de maison de retraite par ex.).

**V.A.E.** *Pour une Validation des Acquis et de l'Expérience : nous consulter.*

### **Les activités de l'art-thérapeute :**

- réaliser un état initial du patient en collaboration avec l'équipe de soins.
- construire un programme d'intervention art-thérapeutique dans le respect des prescriptions, du protocole général thérapeutique ou institutionnel, des règles déontologiques et de l'éthique sanitaire...
- mettre en œuvre et adapter en séance, le programme d'intervention en respectant les capacités préservées du patient...
- savoir appliquer au moins deux techniques artistiques en situation d'art-thérapie
- conduire des actions d'évaluation avant, pendant et après la prise en charge.
- retranscrire les résultats à l'ensemble de l'équipe...

## CYCLE INITIATION À L'ART-THÉRAPIE

*Non obligatoire pour les candidats ayant le niveau BAC + 3 (ou équivalence officielle) et les compétences artistiques requises - après avis de la commission pédagogique.*

### Prérequis - sur justificatifs

1. BAC + 2 ou équivalence officielle.
2. Compétences artistiques reconnues par les Conservatoires, écoles des Beaux-Arts, de théâtre, de danse, publiques ou privées, par des professionnels (secteur sanitaire, social, culturel ou éducatif)... et autodidactes. Prestations publiques : expositions, concerts, spectacles, publications...

**Objectif :** le Cycle Initiation est une formation préparatoire qui permet d'acquérir les connaissances requises pour l'entrée en Cycle Art-thérapie.

### Programme général

- 60h. d'enseignement théorique et d'activités spécialisées pratiques

#### Les fondements des études scientifiques en art-thérapie

Mécanismes humains, biologie (introduction).  
Approche physiologique et activité expressive humaine.  
Implication artistique et esthétique dans les activités humaines.  
Histoire et histoire des Arts.

#### Les fondements de l'art-thérapie

Introduction aux mécanismes sanitaires.  
Introduction à l'art-thérapie.  
Fondements théoriques de l'art-thérapie, champs d'application de l'art-thérapie.

#### L'état des connaissances des étudiants et exposés

Présentations de livres traitant de l'Art ou de la science par les étudiants.  
Ateliers artistiques (mises en situation).  
Présentation d'une frise historique.  
Travail pratique et théorique de synthèse.  
Présentation du cycle Art-thérapie.  
Epreuve écrite, entretiens individuels.

- Travail personnel : 80 à 140h. (estimation)

Travaux à adresser par mail, correction et suivi, soutien méthodologique (contacts par mail ou téléphone).  
- une frise historique à élaborer, construire et présenter,  
- des ouvrages à étudier et à résumer :

- un ouvrage qui traite de l'Art,
- un ouvrage qui traite de science (d'une difficulté ou d'une problématique dans le secteur sanitaire, social ou éducatif), en vue d'une présentation écrite et orale,

  
- un atelier d'animation artistique à élaborer et à présenter aux autres stagiaires  
- un travail de révision.

- Stage pratique d'observation : 35h.

Stage de découverte du secteur sanitaire, social, éducatif ou médico-social.

### Evaluation et validation

Une attestation de formation est délivrée aux personnes ayant participé à l'ensemble de ce cycle.  
**La validation de ce cycle permet l'entrée au cycle Art-thérapie.**

## CYCLE ART-THÉRAPIE

### Prérequis - sur justificatifs

1. BAC + 3 ou équivalence officielle ou avoir validé le cycle *Initiation à l'Art-thérapie*.
2. Compétences artistiques reconnues par les Conservatoires, écoles des Beaux-Arts, de théâtre, de danse, publiques ou privées, par des professionnels (secteur sanitaire, social, culturel ou éducatif)... et autodidactes. Prestations publiques : expositions, concerts, spectacles, publications...

**Objectif :** acquérir les fondements théoriques et pratiques et applications méthodologiques nécessaires à l'exploitation de l'Art dans un processus de soin ou d'assistance aux personnes malades, handicapées, souffrant de troubles psychologiques et/ou physiques ou ayant des retards dans les acquisitions et le développement de leur personnalité.

### 1- FONDEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES

Programme général

- 140h. d'enseignement théorique et pratique - 5 modules

#### **Les fondements de l'art-thérapie**

La place et l'originalité de l'art-thérapie dans l'équipe soignante et éducative. Les spécificités de l'Art : de l'Art à l'être humain.

#### **L'exploitation thérapeutique de la pratique artistique**

L'opération artistique - théorie : organisation des mécanismes au regard de l'évolution humaine (biologie, psychologie, physiologie, sociologie...). L'opération artistique - pratique : étude des stratégies et des objectifs thérapeutiques.

#### **La stratégie thérapeutique**

La stratégie thérapeutique (théorique et pratique) au regard des pénalités de vie : Maladie, blessure de vie, Handicap et Choix de vie.

- 105h. de stage pratique.

#### **Le protocole de prise en charge en art-thérapie**

Établissement des protocoles thérapeutiques. Etudes de cas.

#### **Les modalités thérapeutiques et les outils évaluatifs en art-thérapie**

La fiche d'observation : théorie et pratique (cas d'école). L'évaluation au regard de la fiche d'observation : théorie et pratique.

#### **Les ateliers artistiques à thème**

Organisation et animation. Analyse.

#### **Généralités médicales et paramédicales**

Les mécanismes physiologiques impliqués dans la pratique artistique. Physiologie, psychologie, développement de l'enfant... Neurophysiologie, Psychopathologie, Pharmacologie.

### 2- APPLICATIONS MÉTHODOLOGIQUES

- 90h. d'enseignement théorique et pratique - 3 modules

#### **L'évaluation en art-thérapie**

Élaboration de fiches d'observation et d'évaluation spécifiques adaptées à la pathologie. Le Cube harmonique comme outil d'évaluation (théorie et pratique). Le Cube harmonique comme processeur thérapeutique. La communication verbale, non verbale et la relation hors verbale.

#### **Le protocole thérapeutique : élaboration et analyse (études de cas)**

Étude de la pathologie et élaboration pratique du protocole thérapeutique. La stratégie thérapeutique au regard des pénalités. Méthodologie d'élaboration d'une étude de cas.

- 70h. de stage pratique.

#### **Les outils évaluatifs en art-thérapie au regard des pénalités**

La fiche d'observation adaptée à la pathologie, l'évaluation du protocole de soins (observations cliniques). Études de cas.

#### **La législation**

Les statuts de l'art-thérapeute : salariat, libéral. Le droit d'auteur, les assurances.

#### **La préparation au mémoire**

Révisions de l'ensemble du programme de certification avec mises en pratique. Méthodologie de mise en œuvre d'un mémoire de fin d'études. Travail individuel : rédaction du plan de mémoire et présentation orale.

### **Evaluation et validation**

Le titre officiel d'art-thérapeute est délivré aux personnes ayant acquis la totalité des compétences métier par la participation aux modules et la validation du cycle.

La validation comprend, entre autres, deux contrôles des connaissances et la rédaction d'un mémoire professionnel dans lequel seront notamment mis en évidence au moins deux pratiques artistiques appliquées à l'Art-thérapie.

## CYCLE ATELIERS ARTISTIQUES SPÉCIALISÉS Initiation ou perfectionnement

*Non obligatoire dans le cadre de la certification pour les personnes pouvant justifier de deux pratiques artistiques appliquées à l'art-thérapie (en stage pratique ou en emploi par ex.).*

### Prérequis

Avoir acquis les fondements de l'art-thérapie moderne (ou en cours). Aucun pré-requis nécessaire dans la technique artistique concernée pour suivre un atelier artistique.

**Objectif :** compléter ses compétences métier et élargir son champ d'intervention art-thérapeutique.

### Programme général

75 h. d'activités spécialisées pratiques - 4 formations au choix :

- **Musicothérapie :** atelier artistique spécialisé en musique - instruments, voix  
Les principes généraux de la musicothérapie.  
Les mécanismes humains impliqués dans la musicothérapie.  
Les Protocoles thérapeutiques.
- **Edigraphie :** atelier artistique spécialisé en arts graphiques - trace, écriture, calligraphie  
Les principes généraux de l'Edigraphie.  
Du bel écrit à la calligraphie latine.  
L'atelier d'art-thérapie à dominante arts graphiques.
- **Arts corporels et thérapie :** atelier artistique spécialisé en arts corporels - danse, théâtre  
Les principes généraux en arts corporels.  
Du mouvement naturel au mouvement dansé.  
L'atelier d'art-thérapie à dominante corporelle.
- **Arts plastiques et thérapie :** atelier artistique spécialisé en arts plastiques - dessin, peinture, modelage  
L'atelier d'art-thérapie à dominante modelage.  
L'atelier d'art-thérapie à dominante dessin, peinture.  
L'art-thérapie à dominante collage.

► **Programme détaillé sur [www.art-therapie-tours.net](http://www.art-therapie-tours.net)**

### Evaluation et validation

Une attestation de formation est délivrée au stagiaire selon la formation suivie.

*Cette attestation permet de compléter les compétences métier dans le cadre de la certification visée.*

### Séminaires et laboratoire de recherche.

Le CESAM a été créé afin d'unifier la profession, préserver les orientations personnelles des art-thérapeutes, engager une recherche fondamentale théorique et pratique, valoriser la discipline art-thérapeutique, actualiser les connaissances en Art et médecine. Il s'adresse aux art-thérapeutes diplômés : titre d'art-thérapeute RNCP et Diplôme Universitaire d'art-thérapie.

Certaines activités sont ouvertes aux art-thérapeutes tous courants confondus et aux autres professionnels paramédicaux.

*Détails p. 7.*

Programme annuel sur [www.art-therapie-tours.net](http://www.art-therapie-tours.net)

# Service formation

- Une équipe administrative à l'écoute et au service des candidats, des stagiaires, des organismes de financement et des employeurs.
- Une information et une orientation en fonction des besoins et des objectifs de chaque candidat.
- Des conseils et un devis établi sur simple demande des financeurs ou des candidats.  
Nombreux financements par les OPCA (AFDAS, ANFH, AGEFIPH, FONGECIF...) et employeurs, les Pôles Emploi et les régions. L'Afratapem est enregistré et évalué favorablement et habilité à dispenser des programmes de DPC (ANDPC - ex. OGDPC).
- Un suivi des diplômés par la formation continue (CESAM) et une Guilde des art-thérapeutes: repérage des art-thérapeutes professionnels respectant le code de déontologie art-thérapeutique.
- La diffusion des offres d'emploi provenant des employeurs aux art-thérapeutes diplômés.

## Équipe pédagogique

### TOUS CYCLES ET SITES CONFONDUS

**Nathalie BERTHOMIER**  
Directrice générale de l'Afratapem.

**Fabrice CHARDON**  
Directeur d'enseignement et de recherches Afratapem.  
Docteur en Psychologie Clinique et Pathologique, art-thérapeute, diplômé de l'Université de Tours. Directeur pédagogique des Diplômes Universitaires d'art-thérapie de Tours et Grenoble, musicien.

**Richard FORESTIER**  
Directeur de recherche émérite. Docteur en philosophie. Responsable du CESAM. Directeur scientifique du Diplôme Universitaire d'art-thérapie de Lille (ICL), musicien.

**Nathalie CRESCENZO-EROUART**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Lille, certifiée Afratapem, plasticienne, certifiée en relation d'aide. Adjointe pédagogique.

**Christel LETESSIER-DEBRUNE**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Tours, calligraphe. Adjointe pédagogique.

**Julie ATHANE**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Grenoble, plasticienne.

**Audroné BERTHIER**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Tours, plasticienne.

**Sophie BOISSIERE**  
Art-thérapeute certifiée Afratapem, psychologue, comédienne.

**Marine BUFFARD-MOREL**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Grenoble, plasticienne, musicienne.

**Julie COLLIN-GUILLAUME**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Tours, certifiée Afratapem, plasticienne.

**Pr Philippe COLOMBAT**  
Professeur en Hématologie, C.H.R.U. de Tours.

**Anaïs DELMOITIEZ**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Lille, plasticienne.

**Audré DUGUE**  
Art-thérapeute certifiée Afratapem, plasticienne.

**Sarah DUTHILLE**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Lille, danseuse.

**Agnès-F. FORESTIER**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Tours, certifiée Afratapem, calligraphe, enlumineur.

**Adeline FUSILLIER**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Tours, certifiée Afratapem, plasticienne, comédienne, dauseuse.

**Anne GALOUX**  
Orthophoniste CHU de Tours.

**Claire GIBOUREAU**  
Art-thérapeute certifiée Afratapem et diplômée de l'Université de Tours, plasticienne.

**Isabelle LAUER**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Tours, certifiée Afratapem, plasticienne.

**Cédric LEFEVRE**  
Art-thérapeute diplômé de l'Université de Grenoble, Docteur en biologie, photographe, plasticien.

**Véronique LEPOSTEC**  
Art-thérapeute certifiée Afratapem, Diplômée de l'Université de Tours, chanteuse.

**Claire OPPERT**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Tours, musicienne.

**Hervé PLATEL**  
Professeur de neuropsychologie, Unité INSERM 1077, Université de Caen.

**Charlotte REBOUL**  
Art-thérapeute diplômée de l'Université de Grenoble, comédienne.

**Laurent SAMSON**  
Art-thérapeute diplômé de l'Université de Tours, musicien.

**Philippe SARDO**  
Art-thérapeute diplômé de l'Université de Poitiers, musicien.

**Solène SIRVENTE**  
Art-thérapeute certifiée Afratapem et diplômée de l'Université de Lille, musicienne.

**Hélène SOULINGEAS**  
Art-thérapeute certifiée Afratapem et diplômée de l'Université de Grenoble, plasticienne.

*Les art-thérapeutes qui interviennent dans les formations sont membres de la guilde des art-thérapeutes.*

# Après formation

## LA GUILDE DES ART-THÉRAPEUTES

Regroupement de professionnels dûment diplômés, accrédités par l'AFRATAPEM et respectant le code de déontologie art-thérapeutique.

*Dès l'obtention de leur diplôme, les art-thérapeutes diplômés peuvent s'inscrire à la Guilde AFRATAPEM des art-thérapeutes, annuaire professionnel de référence.*

## LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Les délégations régionales de l'AFRATAPEM ont pour rôle de rassembler en région les diplômés en art-thérapie et les art-thérapeutes en voie de professionnalisation.

DR en activité : Bretagne, Centre Val-de-Loire, Aquitaine-Limousin Poitou-Charentes, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Paris Ile-de-France, Bourgogne-Franche-Comté...

## C.E.S.A.M. (Centre d'Etudes Supérieures de l'Art en Médecine)

Les séminaires : pour l'acquisition de nouvelles connaissances en Art et médecine, actualisation des connaissances en méthodologie art-thérapeutique...

*Ouvert aux art-thérapeutes bénéficiaires du titre d'art-thérapeute (RNCP) de l'Afratapem et aux diplômés des facultés de médecine de Tours, Grenoble et Lille-ICL.*

*Les professionnels médicaux et paramédicaux peuvent s'inscrire à certains séminaires dans le cadre des obligations de formation continue (financement par l'OGDPC).*

Le laboratoire de recherche : pour faire évoluer la profession.

Les séances de travail portent sur des thèmes généraux définis en début d'année, sur lesquels chaque participant travaille individuellement afin de présenter, soit un projet de publication scientifique, soit un exposé-conférence en public.

*Ouvert à tous les art-thérapeutes dûment diplômés d'organismes officiels ou sur dérogation après avis du responsable pédagogique.*

# Événements

- 2003 Collaboration AFRATAPEM - Paris 1 Sorbonne.
- 2003 Mise en place de la Formation Continue des art-thérapeutes pour les professionnels.
- 2006 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'AFRATAPEM : Congrès International d'art-thérapie (700 participants), sous le haut patronage du Ministère de la Culture et de la Communication.
- 2006 Haut patronage du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- 2009 Mise en place du code de déontologie art-thérapeutique afin d'encadrer les pratiques de la profession et création d'une Guilde des art-thérapeutes.
- 2010 Congrès International d'art-thérapie en collaboration avec la Faculté de Médecine de Tours. Invité d'honneur : Pr Axel Kahn.  
Signature d'un protocole de collaboration avec la Corée du Sud.
- 2012 Congrès international d'art-thérapie en collaboration avec la Faculté de médecine de Lille (ICL). Invité d'honneur : Pr Michel Pastoureau.
- 2014 Art et Santé : le rendez-vous de l'art-thérapie à l'Escale (St-Cyr/Loire).
- 2016 Congrès International d'Art-thérapie sous le haut patronage du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales - Centre de congrès Vinci de Tours.
- 2016 Parution du premier Grand Dictionnaire Raisonné de l'Art en Médecine.

*Chaque année : conférences, forums métiers, journées portes ouvertes...*

► Toute l'actualité sur [www.art-therapie-tours.net](http://www.art-therapie-tours.net)

## PRÉSENTATION - DÉFINITIONS

L'art-thérapie est l'exploitation du potentiel artistique dans une visée thérapeutique et humanitaire.

L'art-thérapeute est sous l'autorité médicale (art. 9 du code de déontologie art-thérapeutique). L'art-thérapie s'adresse aux personnes qui souffrent de troubles de l'expression, de la communication ou de la relation. L'indication en art-thérapie est proposée par un médecin ou par un responsable d'institution d'un commun accord avec les patients sensibles aux arts (musique, peinture, sculpture, danse, théâtre, calligraphie, etc.).

L'art-thérapeute sait établir un protocole de prise en charge thérapeutique (objectif thérapeutique, évaluation...) et mettre en œuvre des moyens adaptés.

Une compétence artistique est obligatoire.

## BIBLIOGRAPHIE

- \*Le métier d'art-thérapeute, R. FORESTIER, Ed. Favre, 2014.
- \*Tout savoir sur la Musicothérapie, R. FORESTIER, Ed. Favre, 2011.
- Traitement de l'information et comportement humain, P.H. LINDSAY, D.A NORMAN, Ed. Études Vivantes, Montréal-Paris, 1980.
- \*Regard sur l'Art, approche épistémologique de l'activité artistique, R. FORESTIER, Ed. SeeYouSoon, 2006.
- Six études de psychologie, J. PIAGET, Ed. Gonthier, 1964.
- \*Dictionnaire raisonné de l'Art en Médecine, R. FORESTIER, Ed. Favre, 2016.
- Les nouveaux cahiers de l'infirmière n°18 - Neurologie, Ed Masson, dernière Ed.
- Psychiatrie pour l'étudiant, M. HANUS et O. LOUIS, Ed. Maloine

*Les ouvrages marqués d'un \* sont disponibles à l'Afratapem à un tarif préférentiel.*

*Une bibliographie complète est communiquée en début de formation.*

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Sélection du candidat

1. Sur étude et validation du dossier de candidature.
2. Participation à une session d'information-sélection :
  - pour l'entrée au cycle **Initiation à l'Art-thérapie** : réunion d'information et entretien individuel - 1 jour.
  - pour l'entrée au cycle **Art-thérapie** : stage de présentation-sélection (présentation de l'art-thérapie et de l'enseignement, travaux pratiques, mises en situation, entretien individuel...) - 3 jours.

*Suite à cette sélection, le candidat pourra être éventuellement redirigé vers le cycle initiation si besoin.*

**Dossier de candidature et dates de sélection, en annexe ou sur demande.**

***Un devis nominatif peut être adressé sur simple demande du candidat après réception de son dossier de candidature.***

*Un fascicule Repère Métier présente la profession (statuts et rémunérations, lieux d'exercice de l'activité, code de déontologie ...), sur demande ou sur [www.art-therapie-tours.net](http://www.art-therapie-tours.net)*